

CHEMINS DE SELECTION EQUIPE DE FRANCE 2020

Préalables :

- Respecter les règlements nationaux et internationaux ;
- Signer la convention Athlète/Fédération pour les Sportifs de Haut Niveau ;
- Participer à la préparation planifiée par le responsable de l'Equipe de la discipline.

1. U15 – COURSE INTERNATIONALE (Cadet-te-s)

Participations obligatoires : Championnats de France piste et route

Une sélection de 6 athlètes maximum (filles et garçons confondus) sera arrêtée par le sélectionneur sur l'analyse des performances réalisées sur les différentes compétitions de l'année.

2. U16 et U17 CHAMPIONNATS D'EUROPE (Juniors B)

Participations obligatoires : championnats de France piste et route

Une sélection de 10 athlètes maximum (filles et garçons confondus) sera arrêtée à partir des épreuves de référence que sont :

Championnat de France route : 100m, 1 tour, course à points et course à élimination.

Coupe de France piste à Coulaines

Championnat de France piste : tour poursuite, tournoi vitesse, 1000m, course à points et course à élimination.

A noter, un stage de préparation à l'Euro envisagé du 26 au 30 juillet. Ce stage sera aussi l'occasion du second stage national du Collectif Jeune de la saison 2019-2020.

3. U18 et U19 CHAMPIONNATS D'EUROPE ET DU MONDE (Juniors A)

Cas exceptionnel 2020 : Comme pour l'an passé, les championnats du monde sont placés en amont des championnats d'Europe.

Participations obligatoires : championnats de France piste et route

3.1 Championnat du monde :

Dans le respect des règles internationales, la FF Roller et Skateboard sélectionne les athlètes ayant le plus fort potentiel pour atteindre, dans sa discipline, le niveau de performance établi par le Conseil d'Administration sur proposition du DTN.

Une sélection d'athlète Femmes et Hommes sera définie selon le choix du sélectionneur.

Il s'appuiera sur les événements suivants :

- Championnat de France Route
- Stage Collectif Junior A du 24 au 27 mai 2020

et sur la capacité des sportifs retenus à participer à une performance collective de l'Equipe de France.

Les membres de l'Equipe de France pour les championnats du monde ne participeront pas au championnat de France piste (cause calendrier superposé)

A noter, un stage de préparation pour les sélectionnés du 10 au 15 juin.

3.2 Championnat d'Europe :

Une sélection d'athlète Femmes et Hommes sera définie selon le choix du sélectionneur.

Il s'appuiera sur les événements suivants :

- Championnat de France Route
- Stage Collectif Junior A du 24 au 27 mai 2020
- Coupe de France piste Coulaïnes
- Championnat de France Piste

et sur La capacité des sportifs retenus à participer à une performance collective de l'Equipe de France.

A noter, un stage de préparation à l'Euro sera certainement planifié début août (dates restant à définir)

3.3 Sélection pour le stage Collectif Junior A du 24 au 27 mai 2020 :

Choix du sélectionneur selon observation des compétitions nationales ou internationales de l'année dont 3 pistes, Coupe de France Château-Gontier et Grenade, France Route. (Liste non exhaustive)

4. SENIOR : CHAMPIONNATS D'EUROPE ET DU MONDE

Cas exceptionnel 2020 : les championnats du monde sont placés en amont des championnats d'Europe.

Participations obligatoires : championnats de France piste et route

4.1 Championnat du monde :

Dans le respect des règles internationales, la FF Roller et Skateboard sélectionne les athlètes ayant le plus fort potentiel pour atteindre, dans sa discipline, le niveau de performance établi par le Conseil d'Administration sur proposition du DTN.

Une sélection d'athlète Femmes et Hommes sera définie selon le choix du sélectionneur.

Sont notamment pris en compte :

- Les résultats obtenus sur les compétitions de référence (Championnats d'Europe et du Monde) des années antérieures (N-1 et N-2) ;
- La capacité des sportifs retenus à participer à une performance collective de l'Equipe de France ;
- Les performances observées sur le championnat de France route et le stage collectif sénior du mois de mai

Les membres de l'Equipe de France pour les championnats du monde ne participeront pas au championnat de France piste (cause calendrier superposé)

A noter un stage de préparation pour les sélectionnés du 10 au 15 juin

4.2 Championnat d'Europe :

Une sélection d'athlète Femmes et Hommes sera définie selon le choix du sélectionneur.

Sont notamment pris en compte :

- Les résultats obtenus sur les compétitions de référence (Championnats d'Europe et du Monde) des années antérieures (N-1 et N-2) ;
- La capacité des sportifs retenus à participer à une performance collective de l'Equipe de France ;
- Les performances observées sur le championnat de France route, le stage collectif sénior du mois de mai, la Coupe de France piste de Couaines et le championnat de France piste

A noter, un stage de préparation à l'Euro sera certainement planifié début août (dates restant à définir)

4.3 Stage Collectif Sénior du 27 au 30 mai 2019

Sélection : choix du sélectionneur selon observation compétitions nationales et internationales de l'année dont 3 pistes, Coupe de France Château-Gontier et Grenade, France Route (liste non exhaustive)

5. Le comité de sélection :

Il est composé :

- du DTN
- du responsable du Collectif de la discipline

Toute sélection peut être remise en cause notamment pour blessure constatée, maladie, non-respect de l'éthique sportive, sanction disciplinaire, ouverture d'une procédure dopage....

Le DTN se laisse la possibilité de prendre toute décision qui s'impose pour renforcer le potentiel de l'Equipe de France.

Le DTN peut organiser des tests de performance entre deux ou plusieurs sportifs pour finaliser la sélection.